

Le nouveau lauréat de l'appel à projet CERES est enfin connu, il s'agit de la ferme Wilmots à Bassenge.

L'appel à projets CERES – agriculture en transition vise à soutenir les agriculteur·trice·s wallon·ne·s dans le développement de trajectoires innovantes, et est soutenu par le Fonds Baillet Latour.

La ferme lauréate obtient un soutien de 100.000€ étalé sur quatre ans pour l'acquisition des moyens nécessaires à la réalisation de son projet, à son suivi scientifique ainsi qu'à la diffusion des innovations vers le secteur.

Les critères de sélection sont le caractère innovant, reproductible, le potentiel de diffusion et d'impact systémique du projet. L'objectif étant d'amplifier la transition vers une gestion durable de l'environnement rural.

En 2022, la ferme de la Sarthe avait été sélectionnée pour son projet d'utilisation des dérivés de compost comme alternative aux fongicides en grandes cultures (orge et froment). L'impact potentiel de cette pratique sur le secteur avait motivé le choix du jury. Les quatre années d'essais sont à présent terminées et l'année 2026 servira à la diffusion des résultats.

L'édition suivante de l'appel a été remportée par la ferme de l'Esclaye avec son projet d'élevage du veau laitier sous la mère. La pratique, déjà expérimentée en 2021 avec 5 vaches, est fortement innovante et impacte en profondeur le fonctionnement de la ferme. Nous entamons cette année la dernière année du projet.

En 2024, le lauréat a été la ferme d'Emeville et son projet d'amélioration de la qualité du froment panifiable par l'utilisation d'intrants spécifiques, en agriculture biologique. Comme en 2022, le potentiel de diffusion et le grand nombre d'agriculteurs concernés par cette pratique ont été déterminants dans la sélection de ce projet.

En 2025, c'est la ferme de la Warde à Thieulain qui a été retenue pour son projet d'optimisation des processus électriques dans une ferme laitière, notamment grâce à l'analyse de données et l'intelligence artificielle.

Cette année 2026, c'est finalement la **ferme Wilmots** à Bassenge qui a été désignée lauréate, avec leur projet innovant d'étude de la culture sur buttes.



La ferme Wilmots est une exploitation familiale existante depuis plusieurs générations, certifiée BIO, située à Bassenge. L'activité principale sont les grandes cultures (froment, maïs, moutarde) auxquelles se sont ajoutés récemment les pommes de terre pour la vente directe et un élevage de bovins Hereford.

Dans l'optique de répondre aux contraintes auxquelles il fait face (érosion, sécheresse et adventices), l'agriculteur s'est récemment intéressé à la méthode de la culture sur buttes. Il s'agit d'un système agroécologique consistant à cultiver sur des petites buttes permanentes,

particulièrement adapté à la nature argileuse de ses sols. Elle semble supprimer le labour tout en limitant fortement l'érosion et le ruissellement, améliorer la résilience à la sécheresse grâce à une meilleure infiltration et une évaporation réduite, et crée un microclimat défavorable aux adventices vivaces grâce au buttage permanent et au binage entre les buttes.

L'agriculteur a déjà eu l'occasion d'expérimenter la culture sur buttes dans son exploitation progressivement depuis 2024, avec des premiers résultats encourageants. La méthode permet aussi de n'utiliser qu'un seul équipement pour la préparation du sol, des buttes, le semis et le binage.

L'objectif du projet est bien d'adapter la culture sur buttes aux sols wallon et d'en étudier les différents paramètres

- Espacement entre buttes et formation des buttes
- Impact sur la gestion des adventices et vivaces
- Croissance, gain en matière organique, infiltration d'eau, résistance sécheresse,..
- Adaptabilité à différentes cultures bio (céréales, protéagineux, maïs)

Le projet a pour objet aussi de diffuser et communiquer autour de cette pratique, notamment l'adoption de l'équipement spécifique pour passer à la culture sur buttes.

Le jury a été séduit par l'originalité du projet et y voit certains intérêts : approche innovante dans le contexte régional, adaptation potentielle à la gestion des excès d'eau, et transposition possible à grande échelle.